La **FHP-MCO**, syndicat des cliniques et hôpitaux privés spécialisés en médecine, chirurgie et obstétrique (MCO) de la Fédération de l'hospitalisation privée, salue le **rapport** sur les
coûts hospitaliers
publié lundi par l'
ATIH
. Cette
étude
confirme que la prise en charge des patients coûte
deux fois moins cher en clinique qu'à l'hôpital
, soulignant ainsi l'efficience du secteur et l'économie pour la collectivité.

Pour établir ce rapport sur le coût des prises en charge, à l'hôpital et en clinique, des actes de médecine, de chirurgie et d'obstétrique (MCO) en 2012, l'agence technique de l'information sur l'hospitalisation (ATIH) s'appuie sur les travaux de l'Etude nationale de coûts (ENC) portant sur 4
6 établissements
de santé
publics
et
établissements à but non lucratif (associatifs)
, ainsi que sur
24 cliniques privées.

Selon le rapport, qui a comparé entre elles les prestations de soins (GHM), le coût moyen de prise en charge (2012) à l'hôpital public est évalué à 2.115 €, tandis qu'il est de 1.204 € dans une clinique.

"C'est une leçon à tirer mais qui après tout ne surprendra personne: plus les établissements de santé sont placés face leurs responsabilités, mieux ils sont gérés", commente Thierry Béchu, délégué général de la FHP-MCO, qui regroupe 580 établissements.
"
En cas de mauvaise gestion,
le juge de paix pour une clinique, c'est le trib
unal de commerce et la sanction, la faillite. Pour un hôpital, c'est la mise sous perfusion
avec un contrat de retour à l'équilibre

et une subvention de l'Etat en fin d'année pour combler le déficit
. On voit bien que la pression économique n'est pas la même
"
.

Le rapport analyse aussi la baisse des coûts moyens entre 2011 et 2012, montrant ainsi que les gains de productivité réalisés dans les cliniques sont trois fois supérieurs à ceux constatés dans les hôpitaux publics sur cette période.

"Voici des années que les cliniques et hôpitaux privés font des gains de productivité et d'efficience en termes d'organisation, tout en investissant dans la qualité et à la sécurité des soins, ainsi que dans l'amélioration de l'accueil et du service. Cela se traduit par des coûts de production mieux maîtrisés et des économies pour la collectivité", pointe Thierry Béchu.

A l'heure où le ministère de la Santé prévoit dans sa future loi de remettre l'hôpital public au centre du dispositif de soins, en recréant le service public hospitalier et en en excluant les cliniques et hôpitaux privés, la FHP-MCO souligne la nécessité impérative de maintenir le secteur privé comme point de référence, en particulier en les impliquant comme c'est le cas actuellement dans les missions de service public.

"Soigner mieux en dépensant moins, c'est possible. Nous le démontrons tous les jours. Le privé est un aiguillon précieux et nécessaire. Et on voit bien que la collectivité nationale ne peut qu'en bénéficier" ,
conclut le délégué général de la FHP-MCO.

A propos de la FHP-MCO

La FHP-MCO regroupe 580 cliniques et hôpitaux privés spécialisés en médecine, chirurgie, obstétrique (MCO) participant aux missions du service public de la santé. Acteur incontournable du paysage sanitaire français, l'hospitalisation privée MCO représente 27% de l'offre de soins nationale et 36% des hosp
italisations. Les cliniques et hôpitaux privés

accueillent chaque année 8,5 millions de patients pour une capacité de 66.000 lits et places, dont 2,2 millions de passages par an da
ns 132 services d'urgence
. Le secteur privé MCO est le leader nat
ional en chirurgie (54
% des actes réalisés) et le second en médecine (25% des séjours médicaux) et obstétrique (27% des naissances). Il réalise également 6
6
% de la chirurgie ambulatoire, 32% des séances de chimiothérapie, 34% de la prise en charge de l'insuffisance rénale chronique. Environ 150.000 salariés (infirmières, sages-femmes, aides soignants et hôteliers) y travaillent, ainsi que 41.000 praticiens libéraux et salariés.